

Sigonce ... Les Amis de Sigonce ... Depuis son origine.

Lors de la séance du 13 juillet 1963 présidée par M. Oblé Maurel, Maire, le Conseil Municipal de l'époque prenait une délibération demandant au Ministère de Affaires Culturelles, le classement de notre magnifique église St Claude. C'est finalement le 29 mars 1967, sous la municipalité Émile Portigliatti que notre église est inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

- **Sera-t-elle classée un jour ?**

En 1971, une poignée de nos concitoyens, amoureux du village, de son site, de son patrimoine, décide de créer une association qu'ils appelleront « **Les Amis de Sigonce** ».

Le siège social est situé chez :

M. François Mansoura, grand Rue.

Mme Josette Just a été nommée Présidente,

M. Henri Vachon Secrétaire,

Mme Andrée Mansoura Trésorière.

À son origine, l'association s'était fixée pour but : la sauvegarde et la mise en valeur des édifices civils et religieux et des demeures anciennes de la commune, ainsi que la protection des paysages.

Cette association a été déclarée en Sous-préfecture de Forcalquier le 12 février 1971 et portait le N° de récépissé 940.

Les membres fondateurs dont les principaux étaient : Henri Vachon, Reine Vachon, Josette Just, Andrée Mansoura, Aimé Blanc... et quelques autres encore, ont mis en place une structure afin de motiver les villageois qui cautionnaient leur cause.

Durant une période assez longue, à savoir de 1971 à 1985, malgré une bonne volonté, les projets de l'association ne se sont pas vraiment concrétisés. Seul M. Henri Vachon, sur ses propres deniers a financé la réfection complète de deux vitraux du transept sud de l'église ainsi que la restauration du vitrail de l'oculus de la façade ouest. De plus il a fait remettre en état quelques bancs du fond de l'église et a fait doubler l'intérieur de la porte d'entrée qui regarde le côté sud. Lors de la réunion du 28 mai 1986 l'association sort de son long silence et décide de passer au stade de la concrétisation.

- **Le 11 juillet 1986, elle provoque une réunion extraordinaire pour élire un nouveau bureau.**

Mme Josette Just est à nouveau élue Présidente, Mme Odette Grouiller Vice-présidente, M. Henri Vachon Secrétaire, M. Xavier Braud Secrétaire-adjoint et M. André Jamet Trésorier. Dès le redémarrage de l'association, ce sont près de 70 adhérents qui prennent leur carte, puis très rapidement plus de 100 qui veulent participer et aider l'association.

Le nouveau bureau déclarait à l'époque : « ... notre association représente un groupe soudé et uni, décidé à agir pour le bien de Sigonce, le maintien de son passé, la consolidation de son présent, le rêve de son avenir. Nous voulons faire de ce sympathique village un havre de paix et d'amitié, tel est notre but. Aidez-nous à le réaliser ».

En 1987, l'association est en deuil car trois de ses membres influents disparaissent : M. Aimé Blanc le 2 mars, M. Henri Vachon dans la nuit du 13 au 14 avril, et M. Raymond Garcia,

Émile Portigliatti

Sigonce 04 : Les Amis de Sigonce ... Depuis son origine.

Sous-Préfecture de FORCALQUIER République Française

ASSOCIATIONS (Loi du 1^{er} Juillet 1901, Titre Premier)

N° 940

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION

LE SOUS-PREFET DE FORCALQUIER,

Vu la loi du 1^{er} Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Certifie avoir reçu de M^{me} JUST Josette

Présidente

demeurant à Marseille 3^e, 37 rue Lucien Rolmer

une déclaration en date du 12 février 1971

par laquelle ils font connaître la constitution de l'Association "Les Amis de Sigonce"

dont le siège social est situé à Sigonce - Grand Rue chez M. Mansoura François

ainsi que deux exemplaires des statuts de ladite association.

PIECES ANNEXEES :

FORCALQUIER, le 12 février 1971
Le Sous-Prefet de FORCALQUIER.

Extrait du décret du 16 août 1901

Article 1^{er}. — La déclaration prévue par l'article 5, paragraphe 2 de la loi du 1^{er} juillet 1901, est faite par ceux qui, à un titre quelconque, sont chargés de l'administration ou de la direction de l'association.

Dans le délai d'un mois elle est rendue publique par leurs soins au moyen de

Récépissé de déclaration.

Maire le 20 avril. L'association s'engage à poursuivre l'action commencée en 1971 et reprise en 1986, afin que les objectifs fixés soient atteints. Par délibération en date du 5 décembre 1986, la municipalité avait prévu la réfection de la couverture de l'église. L'association veut participer aux dépenses qui s'élèvent pour la commune à 38.500 francs. Suite au décès de M. Vachon, c'est M. Xavier Braud qui devient secrétaire et M. Alain Lambert secrétaire adjoint. Pressée de recueillir des fonds pour mener à bien sa mission, l'association se démène et propose de nombreuses activités qui sont très bien acceptées et auxquelles beaucoup de personnes souscrivent ou participent.

- **Programme de l'année 1987.**

Le 16 août : 1^{er} marché aux puces qui obtient un grand succès.

Le 23 août : rallye d'ânes (promenades et courses d'ânes).

Le 31 octobre, à l'occasion d'un apéritif offert sur le parvis de l'église où se retrouvent une centaine de personnes, un chèque de 8.000 francs est remis à M. le Maire par la Présidente : Mme Josette Just, comme participation de l'association aux travaux de réfection de l'église effectués par M. Daniel Palla, artisan maçon au Revest St Martin.

Le 22 novembre, par un temps glacial, organisation du 1^{er} marché aux jouets. Les cartes de vœux imprimées par M. Jean Testanière sont disponibles et sont vendues au profit de l'association. L'une représente le village, réalisée à l'encre de Chine par M. Alain Christini, et l'autre, l'église reproduite par la plume d'Hélène Roux-Taradel, le tout bénévolement.

Le 24 décembre, loto à la salle polyvalente avec l'association « Les Gaillardons ».

- **En 1988, le programme est assez chargé.**

Les 22 et 23 mai : exposition de peintures à la salle polyvalente. Gros succès car plus de 500 visiteurs ont rencontré 23 exposants et ont pu admirer 135 tableaux, peintures et aquarelles.

Le 12 juin : jour de la fête patronale de la St Claude : concours de photos (thème sur le village et ses habitants) exposition qui a obtenu également un gros succès et le concours de ping-pong dans la cour de l'école.

Le 30 juillet : concert de musique de chambre à l'église.

Le 14 août : 2^{ème} marché aux puces.

Le 30 octobre : apéritif offert aux habitants du village.

Le 20 novembre : 2^{ème} marché aux jouets et en décembre : loto en liaison avec les autres associations. En 1988, le nombre d'adhérents s'élève à 140. Cette année là, l'association décide d'offrir à la commune, les plaques des rues pour le village (plaques en pierre avec le nom de la rue gravé), plaques qui seront posées aux endroits appropriés le 27 janvier 1989.

- **À partir de la mi-89, l'association décline à nouveau et retombe dans la léthargie.**

En 2005, c'est à nouveau une poignée de personnes qui décide de reprendre le flambeau afin que « Les Amis de Sigonce » ne disparaissent à jamais.

Ils se réunissent en mairie le 7 juillet afin de fixer une date pour une prochaine assemblée générale.

Le 17 septembre 2005, de nombreuses personnes intéressées par le patrimoine communal ont répondu présent et se sont retrouvées en mairie afin de procéder à la mise en place d'un nouveau bureau. Ont été désignés :

Président d'honneur : M. Jean-Paul Gai-Checa, Maire,

Président : M. Gilbert Blanc,

Vice-président : Mme Emilienne Garcia,

Trésorier : Mme Simone Rinjonneau,

Secrétaire : M. Florent Léon.

Vu l'urgence de certains travaux, « Les Amis de Sigonce » ont décidé que leur priorité serait l'église, fleuron de notre patrimoine. Avant tous travaux, quelques bénévoles sont montés sur le toit avec le Président afin de remplacer quelques lauzes, évitant ainsi des entrées intempestives d'eau, surtout côté ouest. Le 14 octobre 2005, première réunion du conseil d'administration de l'association. Force est de constater que notre église souffre d'humidité et d'un manque d'aération

Émile Portigliatti

Sigonce 04 : Les Amis de Sigonce ... Depuis son origine.

Chapitre 14

2 / 3

flagrant, ce qui engendre de sérieuses dégradations des murs et de certaines voûtes. M. Bernard Debroas, architecte des Bâtiments de France qui est venu faire une visite a confirmé ce problème et a promis d'aider « Les Amis de Sigonce » à essayer de résoudre ce problème. La municipalité a été informée par écrit des projets proposés par l'architecte des Bâtiments de France. Le conseil d'administration s'est réuni à nouveau fin décembre 2005. Le père François Marot, curé de la paroisse avait été invité. Il a donné quelques conseils avisés aux membres de l'association.

- **Année 2006.**

Le samedi 22 avril 2006 le conseil d'administration s'est à nouveau réuni pour mettre en place un calendrier des festivités.

Samedi 6 mai : concert donné par les Rencontres musicales de Haute-Provence.

Samedi 20 mai : concert donné par une chorale d'amateurs d'Orange.

Samedi 24 juin : concert donné par l'académie régionale de chant lyrique de Marseille.

Samedi 29 juillet : concert de chant lyrique donné par Antoinette Maldonado.

Vendredi 18 août : concert donné par la chorale Automne Azur.

Dimanche 17 septembre : ouverture de l'église pour les journées du Patrimoine.

Lors du dernier Conseil d'Administration en date du 13 octobre 2006, le Président a fait part du départ de M. Bernard Debroas, architecte des Bâtiments de France. Il a précisé à l'assemblée qu'il avait pris contact par écrit avec son successeur : M. Etienne Bergdol afin de renouveler les projets et les doléances de l'association, en espérant une prochaine visite de ce dernier sur le terrain.

Ce sont déjà environ 70 adhérents qui sont prêts à suivre l'association afin qu'elle puisse concrétiser ses projets.

... // ...

Notes :

Si la lecture de ce récit vous a donné envie de rejoindre cette association, de participer à ses projets et ainsi de contribuer à la réussite de ses objectifs, elle sera heureuse de vous accueillir.

Vous pourrez la joindre à cette adresse :

- M. Gilbert Blanc
Association « Les Amis de Sigonce »
04300 Sigonce
France

La cotisation pour l'année 2006 était de 15 euros.